

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2013

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Yves TOURAINÉ, Mme Anne BARBET, M. Robert BAREILLE,
Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET, Mme Véronique PEBEYRE,
Adjoints,
Mme Marie-José ROMEO, Mme Jeanine DUTECH, Mme Georgette SALHI,
M. Jean-Michel BRUGIDOU, Mme Eliane BELLEGARDE,
Mme Eliane YTHIER, M. Philippe GARROTE, M. Fabien REICHERT,
M. Nicolas MALEIG, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,
Mme Jeanne LARAN, M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE,
Mme Florence AGRAZ, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

M. Jean-Pierre DOMEQ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE donne pouvoir à Mme Eliane BELLEGARDE,
M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Philippe GARROTE,
Mme Nathalie REGUEIRO donne pouvoir à Mme Eliane YTHIER,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

❧❧❧

5 - VOTE DES TAUX FISCAUX POUR L'ANNEE 2013

Monsieur MAILLET expose que pour mémoire :

- la Commune d'Oloron Sainte-Marie n'utilise que 63 % de son potentiel fiscal (il serait de 100 % si nous étions aux moyennes des communes de la strate) ;
- les taux moyen de la strate en 2011 s'établissent comme suit :
 - taxe d'habitation : 15,65 %.
 - taxe sur le foncier bâti : 22,89 %.
 - taxe sur le foncier non bâti : 59,39 %.

.../...

Il est proposé à l'assemblée de fixer les taux d'imposition oloronais pour l'année 2013 comme suit :

- taxe d'habitation : 10,78 %.
- taxe sur le foncier bâti : 13,37 %.
- taxe sur le foncier non bâti : 31,26 %.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, par 25 voix POUR et 8 CONTRE (LABARTHE, ADAM, LACRAMPE, N'HAUX, LARAN, AGRAZ, SARTOLOU, EHRET),**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2013 tels qu'exposés.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 10 avril 2013.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 15/04/2013

Bernard UTHURRY